

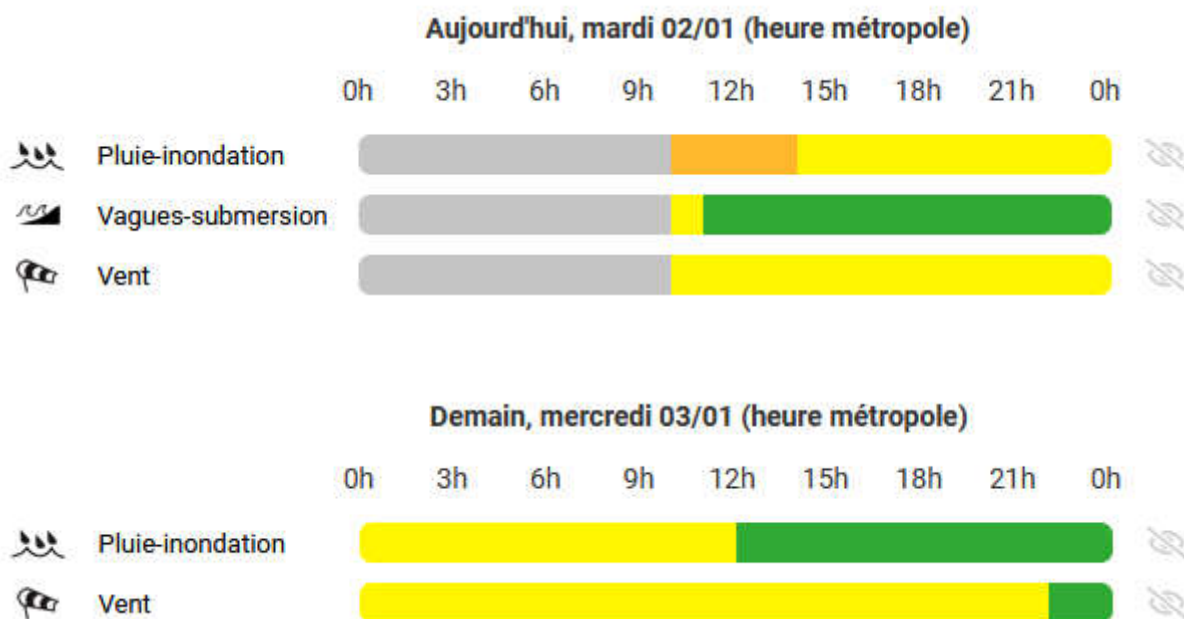


PRÉFET DU FINISTÈRE

Liberté
Égalité
Fraternité

ALERTE METEOROLOGIQUE de niveau **JAUNE** pluie-inondation et vent : risques de débordements

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et des services pour les phénomènes suivants en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par Météo France.



Situation actuelle

Une perturbation pluvieuse bien active circule. Elle génère de forts cumuls par pluies continues au cours de l'épisode pluvieux s'achevant cette après-midi.

Observations notables :

On relève mardi 2 à 08h depuis le début de l'épisode pluvieux en début d'après-midi hier (lundi 1er janvier) dans le département du Finistère : 69,1 mm à Brennilis, 62,1 mm à Coray, 54,5 mm à Quimper, ainsi que 42,4 mm à Brest,

CONSIGNES

Dans ce contexte le préfet demande aux maires de prendre toute mesure utile de prévention des risques. En particulier :

- Mettre en place le dispositif de veille permanente et d'anticipation des crues de la commune en lien avec le SDIS ; préparer le déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et au besoin de son poste de commandement communal (PCC).
- Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement, en apportant une attention particulière aux zones habituellement inondables ou sensibles aux vents.

- Interdire le cas échéant, les manifestations prévues dans leur commune.
- Apporter une attention particulière aux chapiteaux, tentes et structures installés dans leur commune.
- Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.
- Alerter les gestionnaires de campings à risque et de prendre les mesures appropriées,
- Interdire par arrêté et barrières l'accès piéton et routier au littoral et bords de cours d'eau particulièrement exposés aux risques, ainsi que le stationnement.

Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

De prendre connaissance des bulletins de prévision ci-joints et de vous informer régulièrement sur :

- La Météo : www.meteofrance.com
- Les Crues : <http://vigicrues.gouv.fr>
- Les Conditions de circulation : www.bison-fute.gouv.fr , <http://www.finistere.fr/Inforoute29>
- Les Vagues: (prévisions de hauteurs, fréquences et directions): <http://data.shom.fr> (en sélectionnant les rubriques suivantes: données / accéder au catalogue / prévisions océanographiques / vagues: hauteur significative et direction de la mer) ou bien <http://marc.ifremer.fr/resultats/vagues>

Fait à Quimper, le 2 janvier 2024 à 14h00

Le préfet,
Pour le préfet, et par délégation,
Le sous-préfet, directeur de cabinet,

Denis REVEL